



Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 20 juillet 2023

L'an 2023 et le 20 juillet à 18h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni à l'hôtel communautaire à Avesnes-le-Comte sur convocation du 12 juillet 2023.

Date de la convocation : 12 juillet 2023

Date d'affichage : 12 juillet 2023

Délibération N° 20-07-2023 / N°117

Etaient présents les membres en exercice : 71

Messieurs Jean-Marie Dufay, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Jacques Nick, Maurice Soyez, Harold Tetu, Hubert Morreel, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Pierre Cuvillier, Raymond Wacheux, Hugues Legoux, Eric Poulain, Etienne Duchateau, Arnaud Ricq, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Benoit François, Nicolas Capron, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Michel Accart, Richard Skowron, René Pruvost, Marc Degrendele, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hauteceur, Roland Descamps, Jean-François Varoqui, Joël Toursel, Henri Cuvillier, Yves Lieppe, Jacques Thellier, Louis Lambert, Xavier Normand, Emmanuel Ioos, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken.

Mesdames, Fabienne Kwiatkowski, Anne-Marie Dupuis, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Geneviève Meurice, Martine Gérard, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne Sophie Larivière, Magalie Jonard, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 6

Membres ayant donné procuration : 17

Membres votants : 94

Absents : Patrick Roblot, Yves Petit, Christian Delambre, Jean-Marc Cuvillier, Jean Bridel, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-François Haultceur, Denis Caillierez, Alexandre Decry, Eric Caron, David Duchateau

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Christian Boucly suppléé par Jean-Pierre Lalart, Sébastien Henquenot suppléé par Arnaud Delame, Sylviane Evain suppléée par Christine Vasseur, Philippe Duez suppléé par Olivia Havet, Magali Urbanac suppléée par Pascal Duquenne

Absents excusés : Sébastien Bertout, Alexandre Hulot, Florence Dambreville, André Michel, Julien Bellengier, Vincent Lacroix, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, Marie Bernard

Absents ayant donné procuration : Pascal Coin ayant donné procuration à Michel Seroux, Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Léon Bernard, Jacques Nick ayant donné procuration à Sylvie Gabez, Thomas Bonnelle ayant donné procuration à Muriel Roussel, Michel Petit ayant donné procuration à Guillaume Lefebvre, Sabine Surelle ayant donné procuration à Philippe Carton, Patrick Dekeyser ayant donné procuration à Hugues Legoux, Stéphane Locquet ayant donné procuration à Yves Lieppe, Olivier Gallet ayant donné procuration à Nicolas Capron, Jean-Paul Hemery ayant donné procuration à Jean-Louis Lebas, Alain Traisnel ayant donné procuration à Roland Descamps, Pierre Guillemant ayant donné procuration à Jean-François Varoqui, Raymond Lavigne ayant donné procuration à Christian Thilliez, Arnaud Douchet ayant donné procuration à Magalie Jonard, Chantal Dufresne ayant donné procuration à Alain Debureaux, André

Bouchind'homme ayant donné procuration à Jacques Thellier, Damien Briand et Poulain.

Secrétaire de séance : Pierre Cuvillier

Titre de la délibération : Appel à candidatures « espaces témoins » - Axe 1 de la Conférence des Financeurs - MARPA

Monsieur le Vice-président rappelle que la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois dispose de la compétence Action Sociale permettant de mettre en œuvre des actions dans le domaine de la perte d'autonomie. Il rappelle également que cet objectif de maintien à domicile est un axe de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) lancée depuis le 1^{er} Juillet 2022.

A ce titre, la collectivité mène de nombreuses actions sur la perte d'autonomie, à travers les ateliers seniors animés par Siel Bleu et l'organisation de journées de l'autonomie dans le cadre de la conférence des financeurs.

Monsieur le Vice-président informe l'assemblée que la Conférence des financeurs du Pas-de-Calais lance un nouvel appel à candidatures afin de permettre le développement de l'accès aux équipements et aides individuelles aux personnes âgées de plus de 60 ans vivant à domicile. Cet appel à candidatures s'inscrit dans le périmètre de l'axe 1 « accès aux aides techniques et domotiques – espaces témoins » de la conférence des financeurs. L'objectif visé est de permettre une couverture départementale en espaces témoins aménagés afin de privilégier la proximité avec les bénéficiaires.

A travers cet appel à candidatures, le Département souhaite développer un démonstrateur de logement adapté au vieillissement, sur le territoire de l'Arrageois. A ce titre, il est recherché, un espace de 30 à 60 m² capable d'accueillir un espace de vie entièrement adapté aux seniors.

Cet espace, sera l'unique lieu ressource sur l'adaptation du logement dans périmètre de la maison de l'autonomie de l'Arrageois.

Cet appel à candidatures propose un financement de 100 000 € pour aménager le lieu ainsi qu'un financement de 0,8 ETP pour animer cet espace et informer les publics.

A ce titre, la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois pourrait candidater à cet appel à candidatures, au travers de la MARPA Le Clos des 2 Sources à Saulty. En effet, cette résidence accueille d'ores et déjà des publics en perte d'autonomie. Aussi, accueillir ce démonstrateur pourrait donner une nouvelle visibilité et fonctionnalité à cet espace.

Ce projet serait complémentaire au projet « tiers lieu » que souhaite porter l'intercommunalité dans le cadre d'un appel à projet de la CARSAT. Il permettrait de renforcer la visibilité de la collectivité dans l'arrondissement de l'Arrageois tout en proposant un nouvel espace d'accueil et d'information des publics sur l'autonomie. S'agissant de l'animation de cet espace, celle-ci pourrait être répartie entre la Conseillère France Renov' pour le grand public et la Directrice de la MARPA pour les partenaires institutionnels, professionnels de l'autonomie, entreprises,...

Suite à l'avis favorable de la commission « action sociale » du 27 Juin et du Bureau du 11 juillet, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- d'autoriser le Président à déposer un dossier de candidature

Le Président

Michel Seroux



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 27/07/2023 et publication ou notification du 27/07/2023

